

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du samedi, 7 décembre 2019.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du Club d'échecs de Longueuil (CEL) tenue le samedi, 7 décembre 2019 à la cafétéria de la «Maison Le Réveil» au 930, rue st-Jacques, Longueuil, J4H 3E2 à 13h00.

1. Vérification du quorum et ouverture de la réunion.

Le quorum (minimum de 10 participants, membres en règle du Club d'échecs de Longueuil) a été atteint avec la présence de 15 membres en règle du Club d'échecs de Longueuil dont 6 des 6 membres du conseil d'administration :

Richard Cloutier, Président;
Claude Lalumière, Vice-Président;
Benoit Pelletier-Thibault, Trésorier;
Roger Royer, Secrétaire;
Jean-Marc Grégoire, Directeur;
Marie-Hélène Caron, Directrice.

Les autres membres présents étaient, par ordre alphabétique de nom :

Charles-Éric Archambault,
Alessio Di Matteo,
Max Germain,
Sang Kil Kay,
Pierre-Jérôme Latour,
Aldo Lelièvre,
Kamel Messaoudene,
Denis Pilon, et
Benoît Villeneuve.

La motion de l'adoption de la vérification du quorum et ouverture de la réunion a été proposée par Jean-Marc Grégoire, et a été secondée par Benoit Pelletier-Thibault.

2. Adoption de l'ordre du jour (avec modifications si nécessaire).

Conformément au point 3.2 des renseignements généraux, Richard Cloutier a été nommé président de l'assemblée et Roger Royer, secrétaire.

L'ordre du jour, lu par le secrétaire, Roger Royer, a été adopté par les membres, sans modifications. (Des points supplémentaires ont été rajoutés, plus tard au cours de l'assemblée, au Varia).

La motion de l'adoption a été proposée par Richard Cloutier, et a été secondée par Marie-Hélène Caron.

3. Suivi et adoption du procès-verbal de la dernière AGA.

Le secrétaire, Roger Royer a lu le Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale Annuelle, tenue samedi, le 8 décembre 2018. Il a été adopté par les membres, sans modifications, tel quel.

La motion d'adoption du procès-verbal de la dernière AGA a été proposée par Jean-Marc Grégoire, et a été secondée par Charles-Éric Archambault.

4. Mot du Président (Bilan des activités au cours la dernière année).

Étant donné de l'étendu du bilan de l'année (6 pages pleines) de l'exercice 2018-2019 du CEL, le président, Richard Cloutier, a présenté les grandes lignes dans un bref résumé. Il a pris soin de fournir un document détaillé à tous et celui-ci est disponible sur demande à tous mes membres du CEL.

Le CEL a connu une année remarquable (pour ne pas dire historique). Elle fut marquée par une augmentation globale de participation aux activités de 33,5% (+474 présences). Une année record pour le CEL.

Le président a profité de l'occasion pour remercier tous les administrateurs qui donnent leur temps pour que ce CEL puisse continuer à offrir des activités variées à ses membres et aux membres qui participent aux différents activités du CEL.

Au cours de la présentation, plusieurs membres ont exprimé des suggestions sur les activités du CEL, le secrétaire de la réunion, Roger Royer, a suggéré de retenir ou de noter ceux-ci car tous les suggestions seront abordé lors du Varia qui à leur tour, seront débattues lors du prochain CA.

La motion d'adoption du bilan des activités de la dernière année a été proposée par Jean-Marc Grégoire, et a été secondée par Benoit Pelletier-Thibault.

5. Rapport du Trésorier (Bilan Financier de la dernière année).

Le trésorier, Benoit Pelletier-Thibault, a présenté le bilan financier de la dernière année. Le bilan financier à date du 30 septembre 2019 fini par un résultat positif avec un excédent de 277,97\$ pour de l'exercice 2018-2019. Celui-ci a fait remarquer que le fort taux de participation, aux activités du CEL, a contribué à conserver un bilan positif.

La motion d'accepter le bilan financier tel que présenté, a été proposée par Denis Pilon, et a été secondée par Sang Kil Kay.

6. Modifications aux règlements généraux (si nécessaire).

Aucune nouvelle modification aux règlements généraux n'a été proposée, ni a été apportée. De nouvelles modifications à ceux-ci ont été reportées à l'an prochain.

7. Activité libre d'échecs et modifications au système Grand Prix pour 2020.

L'activité libre d'échecs a permis d'ajouter de nouveaux visages (de 5 à 10 personnes) parmi les membres du CEL avec son approche moins rigoureuse que dans le cadre plus stricte des tournois traditionnels.

L'activité d'échecs libre, permet aux membres de pratiquer, de discuter, d'échanger des idées et affronter des joueurs de niveaux différents en dehors du contexte des tournois. Amorcée par le directeur, Jean-Marc Grégoire, a suscité un engouement pour certains de nos membres.

Malheureusement, le responsable actuel, le directeur, Jean-Marc Grégoire, ne sera pas aussi libre au courant de l'année 2020 ne pouvant se libérer qu'une fois par mois. Le CEL va avoir besoin de la complicité d'autres administrateurs ainsi que des membres volontaire pour continuer à l'administration et au succès de cette activité.

Un rappel a été fait au sujet du volontariat du membre, Charles-Éric Archambault qui s'avait porté volontaire, l'an passé pour lui donner un coup de main, à administrer l'événement et se partager se les soirées.

Le membre, Denis Pilon, a suggéré de se servir de cette période pour l'analyse de parties avec de forts joueurs et le membre, Sang Kil Kay, a suggéré d'ajouter des cours d'échecs et des analyses de parties de haut niveau, lors de cette activité.

8. Élections (fin de mandat de 4 administrateurs).

Avec la fin du mandat du vice-président, Claude Lalumière, et du trésorier, Benoit Pelletier-Thibault, du secrétaire, Roger Royer, et de l'administrateur, Jean-Marc Grégoire, quatre (4) postes devenaient vacant au CA du CEL.

Les membres ont été encouragés à soumettre leurs candidatures.

Claude Lalumière, Benoit Pelletier-Thibault et Jean-Marc Grégoire ont manifesté leur intérêt de postuler pour un nouveau mandat tandis que Roger Royer avait déjà transmis son désir de ne pas se représenter pour un nouveau mandat.

Aldo Lelièvre et Sang Kil Kay ont montré leur intérêt à postuler pour remplir les postes vacants.

Il y a donc eu les élections pour l'occupation des quatre (4) postes vacants parmi les six (6) candidats.

8. Élections (fin de mandat de 4 administrateurs) (suite).

Après un vote secret parmi tous les membres présents, Claude Lalumière, Benoit Pelletier-Thibault, Jean-Marc Grégoire et Aldo Lelièvre ont été élus pour occuper ces postes.

La motion d'accepter les résultats de l'élection des postes vacants, a été proposée par Marie-Hélène Caron, et a été secondée par Charles-Éric Archambault.

9. Varia.

Durant le varia, les membres ont apportés des propositions pouvant améliorer les activités et services offerts par le CEL. Les administrateurs pourront ensuite les débattre lors de leur prochaine réunion du conseil d'administration (CA).

Le membre, Sang Kil Kay a suggéré de modifier la cadence du blitz de 3 min + 2 sec/coup par 5 min sans incrémentation (0 sec/coup).

Le membre, Alessio Di Matteo a suggéré de créer une catégorie de tournoi avec une cadence jeu de semi-rapide de 10 min + 2 sec/coup.

Le membre, Benoît Villeneuve a suggéré de trouver un moyen pour que les tournois de lentes ne puissent empiéter sur ceux des semi-rapides du samedi après-midi.

Les membres, Sang Kil Kay et Alessio Di Matteo, ont suggéré de créer des tournois de semi-rapides cotés.

Le directeur, Jean-Marc Grégoire, a suggéré l'arrêt de la lecture du Procès-Verbal de la dernière réunion de l'AGA, et approuvé par tous les membres présents à l'assemblée.

Le membre, Denis Pilon a suggéré de trouver un moyen pour que le local de jeu puisse être moins chaud et a aussi suggéré la possibilité de pouvoir Analyser ses parties avec des forts joueurs après les rondes de lentes (bien qu'il ait fait la même suggestion pour l'activité d'échecs libre du vendredi soir).

Le membre, Sang Kil Kay, s'est proposé de donner des cours d'échecs ou analyse de parties lors de l'activité d'échecs libre du vendredi soir.

Celui-ci s'est aussi proposé de créer des dépliants différents de celui de la programmation d'activité du CEL pour promouvoir le Club.

10. Tirage de prix de présence (excluant les membres du CA).

Deux (2) polo, un (1) jeu d'échecs en marbre (un don d'une dame au CEL) et un (1) livre d'échecs (dont de l'un des membres) ont été tirés comme prix de présence, parmi les membres présent à l'assemblée. Les polos ont été remportés par Alessio Di Matteo, et Charles-Éric Archambault, le jeu d'échecs en marbre a été remporté par Max Germain, et le livre d'échecs par Pierre-Jérôme Latour.

11. Levée de la réunion.

Le levée de la réunion a été proposée par Sang Kil Kay et a été secondé par Charles-Éric Archambault.

La réunion s'est terminée et a été levée vers 14h55.